
De: Christian DEYMIER
Envoyé: dimanche 23 mars 2025 14:28
À: enquetepublique
Objet: Avis sur le projet de crematorium

Madame la Commissaire Enquêtrice.

Je suis favorable à la création d'un crematorium sur la commune de Digne les Bains. Cela me semble une excellente idée et une initiative de la part de la commune à saluer.

J'ai cependant un avis défavorable concernant l'implantation d'une telle structure sur le site actuellement retenu du stade Robert Gage. Celle-ci me semble inadaptée.

Cette implantation se situe au sein d'une zone urbanisée et très proche de nombreuses habitations et structures, notamment d'une école.

Les conditions d'accès à cet équipement et les nuisances nombreuses et diverses (sanitaires, visuelles, sonores, fumées, pollution de l'air et des jardins potagers,...) m'apparaissent avoir été incomplètement prises en compte dans l'étude d'impact.

L'avis de la Dreal du 04/07/2024 indique une implantation à moins de 40 m de l'habitation la plus proche, ce qui apparaît très faible.

Dans un contexte de forte variabilité des vents en direction, fréquence et intensité, aucune campagne locale de mesures et suivi des vents ne semble avoir été effectuée. La station météorologique de référence de Saint Auban m'apparaît trop éloignée et dans un cadre topographique trop différent pour une représentativité convenable. Les vents sont beaucoup plus sensibles à Digne ces dernières années et vont probablement encore se renforcer dans le futur.

Il n'apparaît pas d'avis de l'ARS concernant ce projet.

Je pense qu'il est possible de trouver une autre implantation sur la commune pour un tel projet permettant de réduire les nuisances et leurs impacts sur l'environnement du projet.

Enfin, il me semble judicieux de conserver et de développer une destination d'espace de loisirs et sportive à l'emprise du stade Robert Gage en y consacrant quelques moyens.

Veuillez agréer Madame la Commissaire Enquêtrice, mes salutations respectueuses.

Christian Deymier